

ENCORE PRATIQUE ET THEORIE.....!

—Des bons cultivateurs pratiques comme Pierre à Baptiste, ça peut se passer d'un agronome. Les agronomes sont des théoriciens!

—Sais-tu que la théorie c'est fait pour guider la pratique? A force de vouloir être pratique, on peut cesser de l'être entièrement.

Il n'y a pas de cultivateur plus pratique que celui qui sait se renseigner et prendre un sage avis là où il se trouve.

—Je pense moi qu'on peut mener notre affaire sans ces petits "messieurs d'habitants en col blanc"?

—Crois-tu, mon vieux Joseph, pouvoir te passer des hommes à col blanc. Quand ta femme est malade, tu appelles le médecin, quand ton cheval a des coliques tu requiers les soins du vétérinaire. Tu ne peux marier ta fille sans lui faire embrasser le notaire!

Toi qui est marguillier tu sais que sans un architecte à main blanche, nous n'aurions pas pu construire cette magnifique église. Pourquoi la terre qui a elle ses secrets et ses mystères, comme la médecine et l'architecture ne requerrait-elle pas la présence d'un homme de science.

—Peut-être, peut-être!

—Les "peut-être" m'agacent parce qu'ils ne me prouvent que l'intensité de tes préjugés et la mesure de ton entêtement.

Les Américains des Etats-Unis ça passe pour des gens pratiques hein!

—Oui, Clemenceau le croit.

—Eh bien ces gens-là ne peuvent pas se passer du concours d'un agronome.

—Sais-tu qu'au Wisconsin par exemple il y a aujourd'hui 40 agronomes, soit un par comté. Et cet état, qui est loin d'atteindre le quart de la superficie de notre province, possède plus d'agronomes que nous en possédons.

—Comment expliquer ça.

—Les Américains ont rapidement compris que les agronomes étaient les défenseurs les plus autorisés, les plus dévoués et les plus sincères de la cause agricole; ils ont compris qu'ils étaient l'âme de tous les mouvements agricoles modernes et ils ont requis leur service.

On se plaint aujourd'hui que la classe agricole est en quelque sorte sacrifiée aux exigences de la classe ouvrière et les cultivateurs refusent les services gratuits de leurs meilleurs défenseurs de leurs meilleurs amis.

GROS BON-SENS

Ouverture

M. R. Jime, doit ouvrir un magasin de fruits et bonbons, tout près du pont, porte voisine de M. T. Boudreau, barbier. Vous pouvez vous procurer tout ce que vous désirez en fait de fruiteries, gâteaux, et sucreries.

CRESOBENE (CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les CAPSULES CRESOBENE imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire, par où s'introduisent les maladies des poumons, et s'emploient avantageusement contre les maux de GORGE, LARYNGITES, LES TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES et la GRIPPE.

Ayez une boîte de CAPSULES CRESOBENE avec vous, c'est une bonne mesure de précaution à prendre.

—Prix, 10 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 72, rue St-Denis, Montréal.

UN REMEDE QUI NE MENT PAS LES PILULES ROUGES

RETOUR D'AGE

Depuis deux ans le retour de l'âge s'annonçait. J'avais de fréquents maux de tête, des étourdissements; ma digestion allait mal et mon estomac était tellement rempli de gaz que j'avais peine à respirer. J'étais nerveuse; la faiblesse me gagnait et j'étais devenue maigre et pâle. Aucun des remèdes jusque là employés ne m'avaient soulagé. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont immédiatement fortifiée, m'ont guérie et remise en aussi bonne santé que jamais. Madame Mathilde Chénier, Vaudreuil, P. Q.

INCAPABLE DE TRAVAILLER

J'avais travaillé bien fort et je m'étais ainsi affaibli. J'étais découragé de me voir ainsi, car je n'étais pas riche et ne pouvais me faire traiter par les médecins. En lisant dans les journaux les guérissons merveilleuses opérées par les Pilules Rouges, je décidai d'employer ce remède qui me fit du bien tout de suite et me donna les forces dont j'avais besoin. Je veux en prendre de temps en temps pour que le même abattement ne me revienne plus. Madame Rosanna Trudeau, 30 King, Central Falls, R. I.

ETOURDISSEMENTS

Engourdissements
Maux de tête



J'avais dû alors que mes enfants étaient jeunes, passer bien des nuits sans dormir, beaucoup travailler et essuyer de graves maladies. Aussi ma santé avait été affaiblie et quand arriva le retour de l'âge je n'avais plus de force. Des douleurs dans les jambes m'incommodaient beaucoup ainsi que des engourdissements, des bouffées de chaleur, des étourdissements et des maux de tête. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont fait un si grand bien qu'au bout de quelques mois j'étais toute changée et que je me croyais devenue jeune. Mme Alexis Vermette, 3 rue Lauzon, St-Romuald, P. Q.

Mauvaise digestion

MAUX DE TETE
FAIBLESSE



Après avoir supporté les troubles et les fatigues que nécessite une famille de dix enfants, je n'avais plus de santé. Mon estomac était tout délabré; ma digestion était mauvaise et je souffrais de maux de tête. De plus, j'avais des douleurs internes qui me retenaient au lit bien souvent. Après avoir essayé en vain plusieurs remèdes, je me suis décidée de suivre les conseils de plusieurs personnes qui me recommandaient les Pilules Rouges. Au bout de quelques semaines de traitement je me sentais plus forte; les douleurs ont cessé ensuite et la santé m'est revenue. Madame Calixte Goulet, 95 rue du Pont, Hull, P. Q.

FAIBLE, PALE ET CHETIVE

Une grave opération m'avait enlevé mes forces et mon énergie, et laissé des maux de dos, de tête, de reins, de jambes. La moindre occupation me paraissait une montagne. J'étais devenue très pâle et très chétive. Les Pilules Rouges m'ont rétablie et m'ont rendue si heureuse que je me fais un devoir de les recommander aux femmes faibles et souffrantes.—Mme Alfred Therrien, 31 rue St-Dominique, Bienville, Québec.

RELEVAILLES DIFFICILES

Une récente maternité m'avait laissée dans une si grande faiblesse que mes amies me conseillèrent les Pilules Rouges comme le remède le plus propre à hâter mon rétablissement. Je n'en avais pris que quelques boîtes que déjà mes forces commencent à revenir et peu de temps après j'étais guérie tout à fait. Mme Etienne Campagnon, 461 rue Rimmon, Manchester, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

S. LAPORTE PHOTOGRAPHE
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses
Poudre à développer. Pellicules ou Films
Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

AGRANDISSEMENT
Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention

S. LAPORTE, Photographe,
EDMUNDSTON, N. B.

NOTICE

NOTICE is hereby given that a Bill will be presented at the next session of the Legislature of New Brunswick for enactment.

The nature of the bill is local, and the object of the bill is to provide for the repeal of subsection (2) Section One, Chapter 19, 7 Edward 7, in so far as it applies to the Parish of Saint Leonards, in the County of Madawaska; and also to empower the Town Council of the Town of Saint Leonards, when incorporated, to borrow money for the establishment of a water system within the limits of the said Town of Saint Leonards to be incorporated.

Dated the third day of January, A. D. 1920. 52 4 f.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau Brunswick.

La nature du projet de loi est locale, et l'objet de ce projet de loi est d'amender la sous section (2) de la Section 1 du Chapitre 19, 7 Édouard 7, en autant que ce projet de loi s'applique à la paroisse de

Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska; et aussi pour autoriser le Conseil de Ville de la Ville de Saint-Léonard, quand elle sera incorporée, de faire un emprunt pour faire l'installation d'un système d'aqueduc dans les limites de la dite ville après l'incorporation.

Datée ce 3^e jour de janvier, 1920. 52 4 f.

Dissolution of Co-Partnership

Notice is hereby given that the partnership heretofore subsisting between us the undersigned, Horace J. Michaud and Philippe Pinet, in the business of general merchant, carried on at Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, under the firm name of MICHAUD et PINET, was dissolved on the sixth day of December instant by mutual consent. All debts due to and owing by the late firm will be received and paid respectively by the undersigned, Horace J. Michaud by whom the business will in future be carried on as heretofore under his own name.

Dated the 18th day of December, A. D. 1919.

Signed, sealed and delivered in presence of (Sgd) Horace J. Michaud (L. S.)
(Sgd) Philippe Pinet (L. S.)
(Sgd) J. E. Michaud 51 3 f.

A VENDRE

Je désire informer le public que je viens de recevoir un char de traineaux d'un siège et de deux sièges à des conditions faciles. Aussi engins à gazoline de 1 force à 6 forces. S'adresser à

Denis M. Martin,
Edmundston, N. B.

50 j. n. o.

Cultivateurs lisez
"Le Madawaska"

New Brunswick Board of Commissioners of Public Utilities

IN THE MATTER of the application of New Brunswick Telephone Company, Limited, for an increase of rates, and for a reclassification of exchanges, and for the approval of certain rules and regulations.

Notice is hereby given that the petition and application of the New Brunswick Telephone Company, Limited, filed this day with the Board of Commissioners of Public Utilities of the Province of New Brunswick, praying that this Board may declare that the said Company requires an additional annual revenue of \$264,000. or such sum as in the opinion of the Board may be necessary, and that the schedule of tolls and charges annexed to the said petition be adopted in lieu of those at present in force, and also proposing a reclassification of exchanges and certain rules and regulations to be approved by the Board, will be heard on Wednesday the 21st day of January next at the hour of 2.30 of the clock in the afternoon at the Government Rooms, Prince William Street, in the City of Saint John, when and where all parties interested may attend and be heard.

The petition of the said Company is on file in the office of the Clerk of the Board, in the City of Fredericton, where the same may be inspected.

DATED this 17th day of December, A. D. 1919.

BY THE BOARD,
Sgd. Fred P. Robinson,
Clerk.

On demande un garçon et une fille pour travailler à l'Imprimerie du Madawaska.

ASSURANCE

PRU. VIE, ACCIDENT et MALADIE, Automobile, Plate Glass, Responsabilité de Patrons, etc., etc.

ASSUREZ VOTRE VIE!
Assurez vos propriétés!
Assurez votre Automobile contre le feu!
Assurez vos Plate Glass!
Assurez-vous contre les Accidents et la Maladie!

Il vaut mieux toujours avoir la protection que donne l'Assurance et ne pas en avoir besoin, que de ne pas l'avoir lorsque vous en avez besoin.

Je représente quelques unes des meilleures compagnies, et puis vous donnerai pleine et entière satisfaction.

Votre encouragement est cordialement sollicité.

Charles N. Bégin,
Assurance Générale
Edmundston, N. B.

Je fais une spécialité de l'Assurance Accident et Maladie pour les employés de Chemin de Fer.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRE depuis le 1^{er} Décembre 1919

Express:
Dép. Riv. du Loup, Qué. 7.30 a. m.
Arr. Edmundston, J. N. B. 9.50 a. m.
Dép. Edmundston, N. B. 1.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup, Qué. 3.40 p. m.

Express:
Dép. Coombs N. B. 8.00 a. m.
Arr. Edmundston, J. N. B. 9.50 a. m.
Dép. Edmundston, N. B. 1.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup, Qué. 3.40 p. m.

Service quotidien entre les stations de Coombs et Edmundston, J. N. B., avec le Facilité Canadian et à Riv. du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, s'adresser au stationner.

A. NADREAU, Agent général du Fer et des Chemins.